

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

GEORGES MATHEWS

Le choc démographique : convergences et divergences entre la France et le Québec

Journal de la société statistique de Paris, tome 128 (1987), p. 4-14

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1987__128__4_0

© Société de statistique de Paris, 1987, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II

COMMUNICATION

LE CHOC DÉMOGRAPHIQUE : CONVERGENCES ET DIVERGENCES ENTRE LA FRANCE ET LE QUÉBEC (1)

Georges MATHEWS

*Institut national de la recherche scientifique
Université du Québec, Canada*

C'est au Québec que la dénatalité a été la plus radicale et rien n'annonce une remontée spontanée de la fécondité, quoi qu'en disent certaines théories démographiques ou économiques. Sans redressement majeur, la population du Québec commencera à décliner d'ici quinze ans et, contrairement à l'idée reçue, les effets négatifs de la dénatalité se feront sentir bien avant. Parallèlement, le poids des personnes âgées, relativement faible aujourd'hui, y deviendra l'un des plus élevés du monde. Le Québec apparaît ainsi beaucoup plus vulnérable que la France. Une politique résolue de soutien à la fécondité s'avère donc indispensable au Québec.

No part of the Western world has been harder hit by the "baby bust" than Quebec. Notwithstanding certain demographic or economic theories, a spontaneous return to high fertility levels does not appear in the cards. Thus population decline could be a short fifteen years away and, in fact, the negative effects of the baby bust will be felt much sooner. The ageing of the population is proceeding at a very rapid pace and Quebec's population could become one of the oldest in the world. To turn back the tide, a resolute family policy seems indispensable.

Après presque deux siècles de croissance, l'Europe occidentale est entrée dans un nouvel âge démographique, sous l'effet conjugué de la dénatalité et du frein mis à l'immigration. Pendant quelques années, on a cru apercevoir les rivages de l'état stationnaire, dans lequel plus rien ne bouge. Cette stabilité parfaite nous aurait libérés de toute préoccupation démographique. (J'ajoute que cet hypothétique état stationnaire transformerait presque tous les démographes en demandeurs d'emploi...) Mais la dénatalité s'est partout muée en sous-fécondité et voilà que les tendances actuelles ne mènent pas à la stabilisation, mais à la dépopulation. Les démographes n'ont donc rien à craindre, leurs plus belles années restent à venir.

On parle de plus en plus en Europe de cette nouvelle donne historique. Plusieurs gouvernements ont fait étudier la question par des comités ou des commissions. Je pense que la situation du Québec n'est pas sans intérêt pour les Européens. Car le Québec a été frappé de plein fouet par ce renversement inédit.

1. Communication présentée le 23 octobre 1986, devant les Sociétés de statistique de Paris et de France.

La fécondité passée des Québécoises fait partie à juste titre de la légende. Rappelons simplement que l'apport démographique de la France à la Nouvelle-France a représenté, en tout et pour tout, 10 000 personnes. Aujourd'hui, plus de 8 millions de personnes descendent de ce noyau initial, dont 5,4 millions se trouvent au Québec. Le Québec détient le record de la surfécondité au XIX^e siècle, et il ne se trouvait pas très loin de la tête pendant le baby boom d'après-guerre. Le sommet c'est 1957, avec un indice annuel de 4,0 enfants par femme, soit à peu de choses près le niveau de l'ensemble du Canada. Ce qui s'est passé après 1957 relèvera également de la légende un jour prochain. La logique du balancier s'est manifestée avec éclat : on était parmi les plus hauts, on sera donc parmi les plus bas. Le Québec détient d'ores et déjà le record de la dénatalité la plus brutale que l'histoire ait connue. (Les Italiens et les Espagnols s'imaginent peut-être, à l'heure actuelle, qu'ils peuvent faire « mieux » que le Québec, mais ce n'est guère possible). Le seuil des 2 enfants a été franchi en 1971. De 1972 à 1979 se produit une relative stabilisation à 1,8. Après 1979, le mouvement reprend de plus belle, et l'indice synthétique de fécondité s'établissait l'année dernière à environ 1,42, soit le deuxième plus faible niveau du monde, après la R.F.A. En fait, le Québec partage le deuxième rang avec l'Italie, elle aussi à 1,42 en 1985. La sous-fécondité peut aussi être catholique et latine, et pas seulement germanique et protestante. Depuis 1957, la baisse est donc de 64 %. Seize années de sous-fécondité et un niveau très en-dessous du renouvellement des générations : telle est la situation actuelle du Québec.

Le Québec représente la variante extrême d'un mouvement de fond qui a touché tout l'Occident. Au Québec, on ne se prive d'ailleurs pas de le faire remarquer : « c'est partout pareil » dit-on souvent. Mais non, justement, on a tort de gommer les différences. La France, par exemple, a connu une baisse de 38 % entre 1964 et aujourd'hui (de 2,9 à 1,8) : comme tous les pays européens, elle partait de moins haut, et elle n'est pas tombée si bas, tant s'en faut. De plus, le baby boom s'y est prolongé jusqu'au début des années 70. De sorte que l'impact sur les *naissances* a été fort différent dans les deux pays : près de 40 % de baisse au Québec, et seulement 13 % en France.

A la vue d'une évolution si spectaculaire, deux questions viennent d'abord à l'esprit : est-elle bien réelle et, si oui, est-elle bien incrustée? La première question fait référence à la confrontation, classique en démographie, des données transversales et longitudinales, la seconde résulte de l'analyse d'Easterlin.

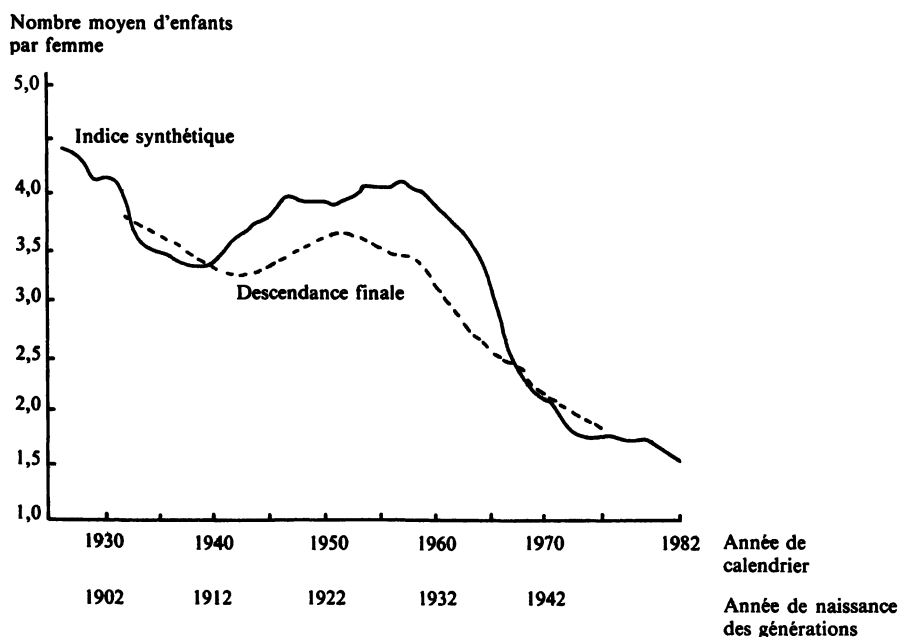
DESCENDANCE FINALE ET INDICE TRANSVERSAL

On ne s'est rendu compte que très tardivement de l'ampleur de cette révolution démographique. Plusieurs démographes ont longtemps cru, au Québec et en France, que rien de vraiment fondamental n'était en jeu. Et cela ne fut pas sans conséquences. Les démographes étaient tombés en amour avec certaines de leurs courbes, ou plutôt avec leur interprétation du tracé des courbes. L'indice synthétique de fécondité est une donnée annuelle, i.e. transversale, qui peut ne pas refléter le comportement réel des femmes s'il y a de simples modifications dans le calendrier des naissances. L'interprétation usuelle consistait à corriger après coup l'évolution de l'indice synthétique de fécondité à l'aide des données de la descendance finale complétée (voir le graphique 1) : vous voyez ici que dans les années 50, par exemple, l'indice synthétique de fécondité surestimait la descendance finale, et vous voyez-là, dans les années 30, comme il l'a sous-estimée. Par extension l'indice synthétique de fécondité ne pouvait, croyait-on, que sous-estimer après 1965 la descendance finale réelle : la chute de l'indice annuel était en bonne partie une illusion, créée par des effets de calendrier, dans ce cas-ci un report des naissances par les jeunes femmes. Cette interprétation a été soutenue au-delà de toute limite raisonnable. Elle résulte d'une appréciation incomplète des rapports entre l'indice synthétique de fécondité et la descendance finale, appréciation qui conduisait à négliger l'autre hypothèse possible, à savoir que la plongée de l'indice synthétique de fécondité reflétait pour l'essentiel des révisions à la baisse du nombre d'enfants mis au monde.

Bien sûr, ce qui compte c'est la descendance finale. Mais comment l'appréhender en cours de route? C'est là que le bât blesse. La descendance finale d'une génération est le résultat de millions de décisions individuelles prises à différents moments au cours de la période fertile et qui ne vont pas toujours dans le même sens. Or l'indice synthétique, somme des taux de fécondité par âge, c'est la descendance finale en train de se réaliser. Dans une période de bouleversements successifs, et personne ne contestera que les cinquante dernières années satisfont amplement à cette définition, la courbe de la descendance finale sera forcément plus régulière, moins accidentée que celle de l'indice synthétique, puisque les diverses générations auront eu de nombreuses occasions de modifier en cours de route le nombre d'enfants souhaités. Et, dans ce contexte, la rondeur de la courbe de la descendance finale camoufle davantage qu'elle ne révèle, elle escamote les tensions qui se sont exercées en sens contraire sur la fécondité. L'historien qui négligerait la courbe de l'indice synthétique passerait littéralement à côté de l'Histoire.

On aboutit ainsi à une conclusion importante en ce qui touche l'analyse des quarante dernières années : l'indice synthétique est beaucoup plus susceptible que la descendance finale de nous révéler les points tournants dans l'évolution de la fécondité. Par ailleurs, lorsque les groupes d'âge réévaluent à la hausse ou à la baisse (comme après 1960) leur descendance finale, la descendance finale des femmes de 28 ans et *a fortiori* celle des femmes de 40 ans traîne de la patte derrière l'indice synthétique. Ainsi, si l'indice synthétique s'était stabilisé en 1981, ce n'est qu'en 1991 que la descendance finale des femmes de 28 ans l'aurait rejoint, et on ne l'aurait su que dix ans plus tard. Depuis 20 ans les descendance finale confirment les tendances qu'exprimaient les indices annuels passés (voir le tableau 1). Notons que les données transversales révèlent un important raccourcissement de la période de fécondité : les femmes ont désormais presque tous leurs enfants entre 19 et 36 ans. La descendance finale des femmes ayant 35 ans aujourd'hui peut être évaluée sans erreur, et celle des femmes ayant 30 ans, avec une faible marge d'incertitude.

Indice synthétique et descendance finale, Québec, 1926-1982



Source : Georges Mathews, *Le choc démographique*, Boréal Express, Montréal, 1984, p. 28.

L'importance accordée aux effets de calendrier « purs », au cours des années 70, excluait d'avance la possibilité d'autres réductions dans la fécondité. Or, c'est exactement ce qui se produit au Québec depuis 1979. Mais, même aujourd'hui, certaines personnes au Québec et en France continuent de se méfier des indices annuels. Je pense, au contraire, qu'il faut prendre très au sérieux les valeurs actuelles de l'indice synthétique de fécondité : les pressions sur la fécondité jouent encore à la baisse, quoi qu'en pense Easterlin. Cette méfiance des démographes à l'égard de l'indice annuel de fécondité explique qu'on ne se soit pas vraiment intéressé à la chronologie de la dénatalité. Pourtant c'est ce qu'il y a de plus intéressant. Songez que de 1964 à 1968 la fécondité a chuté d'un tiers au Québec et que de 1965 à 1970 on est passé de 3 à 2 enfants par femme. Et le Québec a été l'un des tout premiers à franchir le seuil du renouvellement des générations. Or, entre 1964 et 1968, la pilule n'était pas facilement disponible au Québec, et il n'y avait ni mot d'ordre, ni campagne organisée. Cela n'a pas empêché la chute de fécondité la plus radicale que l'Histoire ait connue à ce jour en temps de paix. C'est assez extraordinaire. Malheureusement, peu de sociologues, de psycho-sociologues et d'économistes se sont vraiment intéressés à ce phénomène fondamental.

LA MÉCANIQUE DE LA DÉNATALITÉ

Si on s'interroge sur la mécanique de cette dénatalité, trois remarques semblent pertinentes. Premièrement, toutes les catégories d'hommes et de femmes ont participé au mouvement. Deuxièmement, la réduction radicale des familles de trois enfants et plus explique l'essentiel de la dénatalité. Le refus de l'enfant n'est pas en cause. Il y a cependant ici une divergence entre l'expérience québécoise et l'expérience française. En France, non seulement y a-t-il plus de familles nombreuses, mais en plus la proportion des femmes qui ont au moins un enfant demeure très élevée. Troisièmement, l'évolution

TABLEAU 1

Comparaison Québec-France

	Québec	France
— Population 1986	6 600 000	55 500 000
— Hab./km ² arable (1981)	170	169
— Accroissement naturel	5 ‰	3,9 ‰
— Migration nette	- 5 000	~ 0
— Indice synthétique de fécondité 1985	1,42	1,82
— Descendance finale	1924 : 3,65 1955 : 1,61	1928 : 2,60 1955 : 2,00
— Naissances	1960-85 : -38 ‰	1971-85 : -13 ‰
— Enfants/femme (génération 1955)		
0	20 ‰	11 ‰
1	20	18
2	45	43
3+	15	28
— Perspectives	2000 : 6 900 000 2030 : ~ 5 500 000	2010 : 58 000 000 2025 : 56 500 000
— Proportion des 65 ans +		
1960	5,8 ‰	11,5 ‰
1980	8,8	14,1
1990	11,3	13,2
2005	14,5	14,8
2025	23,0	19,4
— PNB/Tête, 1983 (\$ U.S.)	11 500	10 500
— Minimum vieillesse 1986		
Personne seule	38 300 F	31 800 F
Ménage	62 000 F	56 000 F

en cours au Québec ne transparaît pas dans les enquêtes, même récentes, sur le nombre d'enfants prévus. Les démographes ont eu quelquefois tendance à corriger le réel à la lumière des données d'enquêtes : la démarche inverse serait au moins aussi appropriée. Depuis au moins 25 ans, les femmes de moins de 35 ans surestiment considérablement la descendance finale qui sera la leur en bout de piste. Dans une période de changements rapides, cela n'a rien d'étonnant. Les données des enquêtes les plus récentes ne feront pas exception à la règle. Consultons simplement la répartition du nombre d'enfants prévus par les femmes de moins de 30 ans dans l'enquête de 1984 : la proportion des sans enfant y est inférieure à ce qu'elle fut pendant le baby boom!

Les enquêtes ne peuvent être utilisées à des fins prédictives que si elles sont plus fines et comportent un horizon temporel de 2 ou 3 années. L'idéal serait bien sûr de suivre un échantillon de 10 000 femmes pendant 10 ans. À défaut d'un tel instrument, on doit se contenter de conjectures sur l'évolution future de la fécondité. On ne peut pas ici passer sous silence l'Hypothèse d'Easterlin.

L'HYPOTHÈSE D'EASTERLIN

Il y a quelque chose de curieux à propos du modèle de cet économiste américain. Peu de gens en acceptent la conclusion logique, mais le modèle lui-même a un succès phénoménal. Il convient donc de le regarder de près. Le modèle spécifie l'existence d'une interaction entre l'importance démographique relative d'une génération et la situation économique éventuelle des membres de cette génération, vue sous l'angle du bien-être matériel *relatif*, i.e. relatif aux attentes qui l'animaient. Cette interaction passe par le marché de l'emploi : une génération peu nombreuse se placera facilement sur le marché de l'emploi, les salaires seront relativement élevés, et la fécondité suivra le même chemin. De la sorte des générations peu nombreuses donnent naissance à des générations beaucoup plus nombreuses dont la situation éventuelle sur le marché de l'emploi sera difficile, plus difficile que ce à quoi elles s'attendaient au sortir de leur jeunesse confortable. Elles seront donc amenées à limiter leur fécondité. Nous serions ainsi en présence d'un long cycle autogénéré où vingt ans de forte fécondité alternent avec vingt ans de faible fécondité.

Il faut savoir gré à Easterlin d'avoir ouvert des horizons nouveaux à l'analyse démographique. Comme lui je suis convaincu que le poids démographique relatif des groupes de générations exerce un impact social majeur. Le caractère séduisant de la démarche d'Easterlin explique d'ailleurs, au moins en partie, son rayonnement. Mais le mécanisme ne fonctionne pas comme il le croit. En fait il n'a pas scruté la chronologie de la dénatalité (voir le tableau 2).

Même en prenant pour argent comptant ses indices du revenu relatif des jeunes, contestables par ailleurs, ça ne colle pas : de 1960 à 1972 son indice du revenu relatif diminue d'à peine 9 %, de 1972 à 1978, la baisse est de 19 %. Or la dénatalité se déroule presque entièrement au cours de la première période : 45 % de réduction dans l'indice synthétique de fécondité entre 1960 et 1972, 11 % seulement au cours de la période subséquente. La dénatalité se manifeste *avant* la « baisse » du revenu relatif qui est censée l'expliquer. D'une part, comment peut-on prétendre expliquer la dénatalité des années soixante, qui a touché tous ceux qui pouvaient l'être, par le seul comportement des jeunes de 17 à 24 ans?

Non, ce n'est pas parce que la situation économique des jeunes était mauvaise qu'il y a eu dénatalité. Au contraire elle n'avait peut-être jamais été si bonne que pendant cette décennie 60. Les choses allaient bien et on voulait qu'elles aillent de mieux en mieux : ainsi les femmes ne pourraient-elles pas travailler davantage à l'extérieur si elles avaient moins d'enfants? Il faut dire qu'Easterlin se méprend totalement sur l'évolution de la « question » des femmes, i.e. de leurs attentes et de leurs ambitions, évolution qu'il persiste à nier (du moins jusqu'en 1980), à partir d'interprétations

tendancieuses de données d'enquêtes. Il omet d'ailleurs d'interpréter de façon longitudinale l'évolution des taux de participation des Américaines, selon l'âge, à la population active, ce qui conforte sa thèse. L'évolution actuelle de cette participation constitue d'ailleurs un indice de la précarité de ses prévisions.

TABLEAU 2
*Le support statistique de la théorie d'Easterlin
(données américaines)*

	Nombre relatif des hommes plus âgés*	Revenu relatif des jeunes familles**	ISF
1940	1,59	—	2,30
1950	1,84	—	3,09
1955	2,01	—	3,58
1957	—	0,731	3,77
1960	1,99	0,727	3,65
1965	1,72	0,662	2,93
1970	1,51	0,665	2,47
1972	—	0,665	2,03
1975	1,35	0,602	1,80
1978	—	0,537	1,80
1980*** . .	1,39		1,82
1985	1,55		1,82

* Défini par le rapport entre le nombre des hommes de 30-64 ans et celui des hommes de 15-29 ans.

** Défini par le rapport entre le revenu des familles dont le chef a 14-24 ans et celui des familles dont le chef a 45-54 ans.

*** Ce rapport sera de 1,55 en 1985; de 1,84 en 1990 et de 2,12 en 1995.

Source : R. Easterlin, *Birth and Fortune*, Basic Books, 1980, p. 168, 170, 171.

On sait qu'Easterlin s'autorise de son modèle pour prévoir un nouveau baby boom d'ici quelques années. Mais, comme disent les Américains, je ne retiendrai pas mon souffle en attendant que ça se matérialise. Le nombre relatif de jeunes est en baisse depuis plusieurs années déjà, mais cela n'empêche pas la fécondité de stagner. Car la dénatalité, bien loin d'être un phénomène auto-correcteur, pourrait au contraire s'autogénérer, dans la mesure où elle contribue au chômage. Il ne faut donc pas attendre d'effet magique de la brutale réduction du nombre de jeunes adultes. La perspective d'Easterlin s'en trouve complètement renversée.

LA FÉCONDITÉ FUTURE

En fait, tous les indices objectifs pointent vers la stagnation, sinon la poursuite du déclin de la fécondité nord-américaine, en l'absence de nouvelles mesures familiales. Les facteurs structurels qui ont joué un rôle dans la dénatalité continuent d'agir : les jeunes femmes sont de plus en plus scolarisées et sont presque toutes présentes sur le marché du travail. Les maternités sont le plus souvent perçues comme de brèves parenthèses dans l'exercice d'un emploi. Je ne connais pas d'études où l'on ait simulé l'effet à terme de ces facteurs structurels sur la fécondité, mais il est incontestablement négatif. En d'autres mots, les aspirations que suscite la société d'abondance entrent en conflit avec un nombre plus élevé d'enfants. S'ajoute à cela le nouveau contexte économique dans lequel s'insèrent les jeunes qui sortent de l'école. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la crise économique actuelle, qui a commencé dans la seconde moitié de 1981, n'a pas eu d'effet spécifique notable sur la fécondité des jeunes. En fait, depuis 1980, et contrairement à l'expérience française, les taux de fécondité des jeunes

de moins de 25 ans n'ont pas davantage chuté que ceux des âges plus avancés. Mais l'effet reste probablement à venir. N'oublions pas que les universités sont actuellement remplies de futurs chômeurs ou à tout le moins de jeunes que frustera profondément le marché du travail. Tout cela n'augure pas bien pour la fécondité.

Pour ce qui concerne la France on pourrait citer l'existence de deux catégories socio-économiques à forte fécondité : les immigrés non-européens et les agriculteurs. Il est plus que probable que leur fécondité soit appelée à diminuer. Je fais également une hypothèse compatible avec la diminution continue de la fécondité après 35 ans : nous assistons actuellement à l'émergence d'une nouvelle période dans le cycle de vie, période allant de la fin de la prise en charge des enfants jusqu'au début de la retraite, i.e. de 50 à 60 ans environ. Une sorte de période dorée. La volonté de bénéficier de cette période aura évidemment un effet sur la fécondité. Mais, supposons que la fécondité se soit stabilisée. Avant de voir les perspectives qui en découlent, il faut dire un mot sur les mouvements migratoires.

LES MIGRATIONS

A priori, on pourrait croire qu'au plan des migrations la France reflète le Vieux continent, et le Québec, le Nouveau Monde. On sait que la migration nette est presque nulle en France depuis une décennie. Au Québec les mouvements migratoires sont effectivement importants : on y vient de l'étranger et des autres provinces, mais on le quitte aussi, surtout pour s'établir dans les provinces plus à l'ouest. Depuis 1966, en fait, le déplacement continu du centre économique du Canada transforme ces mouvements en déficit migratoire pour le Québec. Aux raisons économiques sont venues se greffer des considérations d'ordre politique et culturel. En effet, les divers groupes socio-linguistiques n'ont pas tous la même prédisposition à bouger. L'émigration est fortement corrélée avec l'origine ethnique. Les anglophones et les allophones (respectivement 10 % et 6 % de la population) sont beaucoup plus mobiles que les francophones, et l'émigration nette des anglophones explique totalement le solde migratoire négatif du Québec. Leur nombre a donc beaucoup diminué au Québec, ce qui entraîne en contrepartie une proportion croissante de francophones. Le Québec connaît depuis 1984 un renversement notable de ses échanges migratoires, à telle enseigne que le solde est redevenu positif en 1985 et le sera probablement cette année également. Mais l'immigration demeure très faible, et, sans politique volontariste dans ce domaine, le Québec continuera à l'avenir d'être perdant dans ces échanges. Et on retrouve cette hypothèse dans les diverses perspectives démographiques.

REMARQUES SUR LES PERSPECTIVES DÉMOGRAPHIQUES

Au vu de la pyramide des âges et des perspectives démographiques, la France se distingue du Québec et de plusieurs autres pays : elle est beaucoup moins engagée sur la voie de la dépopulation. Selon les récentes perspectives de l'I.N.S.E.E., la population française atteindrait un sommet de 58 millions vers 2010, pour ensuite décliner lentement. L'horizon du Québec est moins large : le plafonnement démographique se produit vers l'an 2000, à un niveau voisin de 6 900 000 (voir le tableau 3), et le déclin subséquent prend assez rapidement de l'ampleur.

Il faut d'abord dire que le seul fait que la population du Québec continue de croître à l'heure actuelle, malgré une si faible fécondité, indique bien à quel point le Québec roule encore sur l'élan du baby boom. Le Québec n'a pas encore vraiment souffert de la dénatalité, la pyramide des âges peut en témoigner : ce n'est que depuis 1984 que le nombre de jeunes atteignant l'âge de 20 ans baisse de manière perceptible. En fait, on pouvait, dans une première phase, se réjouir de la dénatalité. Il n'était pas souhaitable que la sur-fécondité se maintienne indéfiniment : ces générations si pleines du baby boom, il a fallu les nourrir, les vêtir, les scolariser, les soigner, les loger. Or la dénatalité s'est amorcée

au moment même où les premières générations du baby boom arrivaient sur le marché du travail. On ne pouvait espérer meilleure aubaine : des actifs de plus en plus nombreux et des enfants qui l'étaient de moins en moins. En fait le rapport de dépendance, ce rapport entre le nombre des dépendants et la population des 20-64 ans, n'a cessé de diminuer depuis 1961, même en tenant compte du fait que le coût social d'une personne âgée est à peu près le double du coût d'un jeune. Cela a facilité le remarquable élargissement de l'État-Providence après 1960, ainsi que l'essor de la consommation des ménages. En d'autres mots, on n'a pas encore souffert de la dénatalité parce qu'il y a eu le baby boom avant! La dénatalité rentable, c'est en train de se terminer maintenant.

Mais ce qui préoccupe surtout les gens, c'est le vieillissement, pas la sous-fécondité. On ne compte plus le nombre de rapports et d'articles portant sur le vieillissement. (Le vieillissement découle de la dénatalité, mais il n'en est qu'une des conséquences). Il est vrai que la population du Québec vieillit très rapidement, 10 % de personnes âgées aujourd'hui, 14 % en 2001. A la vue de ces chiffres, plusieurs analystes brandissent le rapport de dépendance : avec les tendances actuelles, ne doit-il pas diminuer encore un peu avant de se stabiliser pendant une quinzaine d'années? Alors, où est le drame? Telle est la base sous-tendant l'indifférence des divers milieux concernés.

Une deuxième source d'indifférence tient au rapprochement qui est fait entre l'évolution du nombre de jeunes et celle du taux de chômage. Le taux de chômage se met à augmenter régulièrement après 1967, au moment où la main-d'œuvre s'accroît de plus en plus rapidement. Il était tentant de faire le lien entre les deux phénomènes.

TABLEAU 3

Population du Québec selon l'âge, 1951-2006 (en milliers)

	1951	1961	1971	1981	1991	2001	2006
0-9 ans	1 005	1 295	1 114	914	922	787	730
10-19	699	1 035	1 293	1 101	900	910	860
20-24	341	370	549	644	474	460	457
25-34	629	736	857	1 137	1 228	908	895
35-44	518	666	720	828	1 090	1 179	1 033
45-64	631	851	1082	1 244	1 407	1 753	1 961
65 ans et plus	232	306	413	569	767	939	995
Total	4 056	5 259	6 028	6 438	6 787	6 935	6 931
	%	%	%	%	%	%	%
0-19	42,0	44,3	39,9	31,3	26,8	24,5	22,9
20-44	36,7	33,7	35,3	40,5	41,1	36,7	34,4
45-64	15,6	16,2	17,9	19,3	20,7	25,3	28,3
65 ans et plus	5,7	5,8	6,9	8,8	11,3	13,5	14,4
Rapport de dépendance corrige	1,02	1,12	1,01	0,82	0,80	0,83	0,82

Sources : 1951 à 1981 : Recensements du Canada

1991 et 2001 : Division de la démographie, Statistique Canada

Avant d'expliquer les lacunes que comporte ce type de raisonnement, ouvrons une parenthèse. Ces perspectives démographiques sont inquiétantes, c'est vrai. Mais je souhaite que ceux qui nous veulent du bien soient correctement informés et ne sombrent pas dans les mêmes excès que les malthusiens, i.e. le maquillage des faits. Par exemple, dans une entrevue accordée au mensuel québécois l'Actualité à la fin de 1982, Pierre Chaunu n'hésite pas à affirmer, en s'adressant aux Québécois : « Dans 50 ans, à ce rythme, vous serez un peuple de 3 millions de vieillards séniles ». Eh bien non! Même avec la fécondité actuelle, le Québec compterait encore 5 500 000 personnes en 2031, avec une

proportion de personnes âgées de 25 %. C'est assez inquiétant comme ça, pas besoin d'en rajouter. Dans la même veine, un journaliste de l'hebdomadaire *Le Point* expliquait il y a dix-huit mois la défaite des souverainistes au référendum de 1980 par la dénatalité, disant en substance : ces Québécois qui ne font plus d'enfants ont refusé de voter pour leur avenir, ont perdu le goût de se battre. C'est difficile d'être plus à côté de la plaque : il n'y avait pas plus nationaliste que ces gens de 18 à 40 ans, qui ont peu d'enfants, et pas plus fédéraliste que les gens de plus de 40 ans, qui ont eu beaucoup d'enfants.

L'AMBIGUÏTÉ DU RAPPORT DE DÉPENDANCE

Ces deux raisons (rapport de dépendance, chômage des jeunes) recèlent une bonne dose d'illusion comptable. Ainsi, l'utilisation répandue du rapport de dépendance accrédite l'idée d'une symétrie entre les personnes âgées et les jeunes, ce qui du point de vue économique et psychologique n'est guère recevable. Conçoit-on qu'une entreprise pétrolière mette sur le même pied ses puits en train de s'épuiser et son effort de prospection dans des régions prometteuses? Quant à l'aspect psychologique, ou psycho-sociologique, il n'est jamais pris en compte. Mais, n'est-il pas plus stimulant pour une collectivité d'avoir à s'occuper de la relève qui grandit que de satisfaire les besoins des retraités? L'approche comptable ne colle guère à la vie.

Le rapport de dépendance implique également que la réduction du nombre de jeunes dépendants se traduira automatiquement par des transferts de fonds de l'enveloppe « jeunesse » à l'enveloppe « vieillesse ». Mais rien n'est moins sûr, comme en témoigne la situation actuelle dans le domaine de l'éducation au Québec, où le nombre d'enseignants n'a presque pas diminué malgré la chute des inscriptions dans les écoles primaires et secondaires. Ces transferts de ressources seront d'autant plus difficiles que nous sommes en présence d'évolutions très rapides, que masque le simple rapport de dépendance. On a l'habitude de dire que le Québec est encore l'une des sociétés les plus jeunes d'Occident, ce qui est vrai, et de citer en guise de soulagement les sociétés européennes qui ont un taux de personnes âgées qui dépasse *aujourd'hui* le taux que connaîtra le Québec au début du siècle prochain. Mais dans vingt ans, le Québec aura une population plus vieille que celle de la France! Et surtout, le rapport de dépendance contient une ambiguïté congénitale : pour qu'il continue de diminuer, il suffit que la fécondité en fasse autant. L'optimum serait atteint avec une fécondité nulle! En d'autres mots, on ne peut négliger d'interpréter l'évolution du rapport de dépendance en fonction du contexte démographique global. Il n'est pas indifférent que le vieillissement se produise sur fond de croissance démographique ou sur fond de dépopulation.

DÉPOPULATION ET STAGNATION ÉCONOMIQUE

Dépopulation signifie contraction du marché intérieur : le triptyque consommation-investissement-emploi en souffrira. Mais bien avant que la dépopulation ne soit amorcée, cette contraction aura laissé sa marque sur plusieurs marchés importants. L'effet à retardement de la dénatalité est en effet à la veille de se faire sentir. Le groupe 20-24 ans a déjà commencé à décliner (en 1991, 26 % de moins qu'en 1981) et cette baisse se répercutera de groupe d'âges en groupe d'âges. Or les personnes de 20 à 30 ans constituent la clientèle la plus importante de plusieurs secteurs économiques, dont celui de la construction résidentielle. La demande de logements neufs amorcera d'ici peu une longue période de déclin et la capacité actuelle de production excédera de plus en plus les besoins du marché. Il en va de même pour l'ensemble de la construction non-résidentielle. Comble de malchance, ce retournement coïncide avec une saturation relative de la consommation des grands biens de consommation, saturation qui résulte de l'expansion soutenue au cours des « trente glorieuses ».

Le rétrécissement de ces divers marchés n'augure pas bien pour les nouveaux arrivants sur le marché du travail. Dans ces secteurs, non seulement on n'embauche plus, mais il y aura bientôt pléthore

de main-d'œuvre. (Déjà il y a trop d'architectes, et pointé à l'horizon un surplus de médecins.) Mais la population active continuera de s'accroître pendant de nombreuses années. Il est donc illusoire de penser que la dénatalité puisse constituer un remède au chômage, d'autant plus qu'elle préfigure en l'occurrence le déclin général de la population. Il ne faut pas oublier que tout investissement majeur constitue un pari sur l'avenir, et le jour approche où les entreprises vont commencer à intégrer dans leur prospective le déclin de la population québécoise (ou allemande, ou danoise...).

L'AVENIR DU RÉGIME DES RENTES DU QUÉBEC

Voilà la toile de fond sur laquelle devrait s'inscrire le débat, au Québec et ailleurs, sur l'avenir des régimes de retraite. Une éventuelle stagnation économique prolongée entraînerait la réduction des prestations directes ou indirectes aux personnes âgées. Nous savons tous que la hausse des taux de cotisation est inévitable, pour peu qu'on veuille maintenir les bénéficiaires actuels des divers régimes : en France, à l'horizon 2030, une hausse de 12 points uniquement pour la retraite. Or, s'il est aisé d'effectuer à terme un tel prélèvement sur une assiette en croissance régulière, c'est d'ailleurs ce qui s'est produit au cours des trente dernières années, ce ne l'est plus du tout dès lors que l'assiette se met à évoluer de façon erratique.

Pour l'instant et pour les vingt prochaines années, le système des retraites en France ne paraît guère menacé. Sur ce plan, la comparaison France-Québec est amusante. En France, il y a de petits problèmes et un gros débat, d'un côté les tenants de la Répartition, de l'autre, les tenants de la Capitalisation. Au Québec, il y a de gros problèmes, et de petits débats. Tout le monde est d'accord pour aménager les divers régimes de manière à mieux assurer la sécurité du revenu à la retraite, mais on ne voit pas ce qu'impliquent les tendances démographiques actuelles. On croit avoir réglé le problème avec la décision de hausser graduellement, à compter de 1987, le taux de cotisation au Régime des Rentes du Québec, régime obligatoire et public, qui comporte des éléments de capitalisation et de répartition : de 3,6 %, ce taux devrait passer à 10,6 % sur une période de 50 ans. Comme ça va se faire en douceur, on est tenté de dire : c'est pas la mer à boire, et voilà au moins un problème réglé. Il y a un seul ennui : cette recommandation est fondée sur les hypothèses démographiques et économiques les plus optimistes possibles. On a supposé que la fécondité remonterait rapidement à 2,1 enfants par femme, que les échanges migratoires du Québec seraient toujours équilibrés et que le plein emploi serait assez rapidement atteint. Oui, le problème serait réglé *si* ces conditions se réalisaient. Mais on aurait aimé connaître les taux de cotisation que nécessiterait le maintien des tendances actuelles : est-ce 13 %, 16 % ou 20 % ? On ne le sait pas. Mais il est clair que le Régime des Rentes serait obligé dans ces conditions de réduire les prestations à plus ou moins long terme. En d'autres mots, *la sécurité du revenu à la retraite, dont on parle tellement, nécessite le redressement démographique du Québec.*

LA VULNÉRABILITÉ DU QUÉBEC

Viellissement et dépopulation, le Québec a raison, plus que d'autres encore, de redouter cette conjonction. Il ne dispose pas d'une masse démographique importante, à l'instar de la R.F.A. ou de la France. Deuxièmement, et par opposition aux petits pays européens, le Québec a des voisins homogènes, au nombre de 250 millions, et en pleine croissance démographique. Il y a là un puissant aimant potentiel même pour certaines catégories de francophones, à commencer par les jeunes diplômés un peu ambitieux. Soulignons ici que dans un tel contexte d'évolutions démographiques différenciées, la simple *perspective* de la dépopulation peut agir comme un accélérateur : entraînant la stagnation économique, une telle perspective peut provoquer une émigration supplémentaire, rapprochant d'autant la dépopulation. Tout comme il existe une dynamique de la croissance, il existe aussi une dynamique du déclin. Autre différence importante entre le Québec et les pays européens :

le gouvernement provincial du Québec ne contrôle pas, tant s'en faut, tous les leviers de la politique familiale et de la politique de la vieillesse.

Et la démographie du Québec n'est pas politiquement innocente. Le poids démographique du Québec au sein de la fédération canadienne ne cesse de décliner : plus de 29 % en 1961, 26,5 % en 1981, moins de 24 % en 2001. Une conséquence concrète de cette évolution est que la députation du Québec à Ottawa représentera bientôt moins de la moitié de la majorité absolue : même en faisant bloc, des députés du Québec ne pourront être que minoritaires au sein du parti au pouvoir. Il est vrai que, dans un premier temps, cette lente mais inexorable minorisation du Québec pourra être compensée par le caractère de plus en plus francophone du Québec. Mais, à terme, le nombre de francophones au Québec se mettrait aussi à diminuer, alors que la population du Canada anglais continuerait sur sa lancée. C'est une autre façon de dire que les Québécois sont de nouveau confrontés au problème existentiel de leur avenir.

LE NÉCESSAIRE REDRESSEMENT

Le redressement démographique du Québec s'impose comme une nécessité absolue. Ce redressement il faut y penser dès maintenant, parce que c'est un travail de longue haleine. Dans 15 ans, la situation se sera sensiblement détériorée, et ce sera encore plus difficile de dégager les ressources nécessaires. En ce domaine on a malheureusement trop tendance à coller des étiquettes : les progressistes seraient pour l'immigration, et les conservateurs pour la natalité. La réalité est qu'on ne peut se payer le luxe de négliger l'une ou l'autre : le Québec ne peut tabler ni sur une remontée de la fécondité à 2,2 enfants par femme, ni sur une immigration internationale de 50 000 personnes par année, ou même davantage.

Contrairement à la France, le Québec a une bonne marge de manœuvre en matière d'immigration. Qu'un pays neuf comme le Québec, ayant une densité modeste, accueille si peu d'immigrants relève du paradoxe. Ici l'espoir est permis : le gouvernement canadien, lui, a relevé les quotas de l'immigration pour 1986 et 1987, en invoquant pour la première fois des raisons démographiques. Il y a là aussi un paradoxe, puisque le Canada est beaucoup plus éloigné de la dépopulation que le Québec. C'est un paradoxe qui est le bienvenu. Il faut souligner que le Québec n'a jamais fait de véritable campagne de recrutement auprès des Français ou des Wallons. L'élargissement des critères de l'immigration familiale représente également une voie à explorer.

En ce qui concerne la natalité, on voit maintenant chaque année, de nouvelles mesures prises dans tel ou tel pays. Depuis le 1^{er} janvier 1986, l'Allemagne fédérale accorde aux parents d'un nouveau-né une allocation mensuelle de 300 \$ pendant la première année. Le gouvernement suédois vient d'annoncer qu'il y aurait en 1991 une place dans les garderies publiques pour tous les enfants d'âge pré-scolaire. Et ainsi de suite... On sait que la France affecte des ressources considérables à sa politique familiale, plus que partout ailleurs en Occident. C'est une politique qui est modulée de manière intelligente, même si on peut trouver à redire à propos de tel ou tel point. Et elle rencontre quelque succès, même s'il faut faire remarquer que la Grande-Bretagne (sans parler de l'Australie) a une fécondité voisine de celle de la France, malgré une politique familiale plus modeste et l'absence de battage médiatique autour de l'enjeu démographique. Voilà un sujet intéressant à approfondir. Le Québec, quant à lui, a tout un chemin à parcourir en matière de soutien public à la fécondité. Les enquêtes permettent cependant d'espérer qu'une politique plus vigoureuse ne sera pas sans effet. Ça va coûter des sous, bien sûr. Nos sociétés ont payé pour instaurer des réseaux publics d'enseignement et de soins hospitaliers. La grande nouveauté est qu'elles devront aussi payer pour assurer leurs assises démographiques. Mais le coût d'une action globale n'est rien à côté de ce que signifierait le laissez-faire.